



Lauragais Compost





« Lauragais compost », lorsque les végétaux deviennent une ressource



Photo de cribleur et d'un lot de compost fini sur la plate-forme de St-Léon

Depuis le 1^{er} janvier 2016, SEDE a repris le site de compostage TRANS VERT créé par M. De Biasi. Ce site situé chemin de la Fourcade, à Saint-Léon a été rebaptisé "Lauragais compost".

Présentation de l'entreprise SEDE

SEDE, filiale du groupe VEOLIA, est spécialisée dans la collecte, le traitement et la valorisation de déchets organiques et minéraux : végétaux, boues de station d'épuration, cendres de chaufferie biomasse. Créée en 1979, SEDE concentre dès 1983 son activité sur l'étude, la conception et la mise en œuvre de filières de recyclage par Epandage Agricole Contrôlé des sous-produits ayant une valeur fertilisante. SEDE dispose aujourd'hui d'une large gamme de services de traitement pour répondre aux besoins des collectivités et des industriels : déshydratation, séchage, curage de lagune, compostage, méthanisation, valorisation agricole, enfouissement en Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU), incinération, co-incinération.

Pour en savoir plus sur SEDE : <http://www.sede-environnement.com>

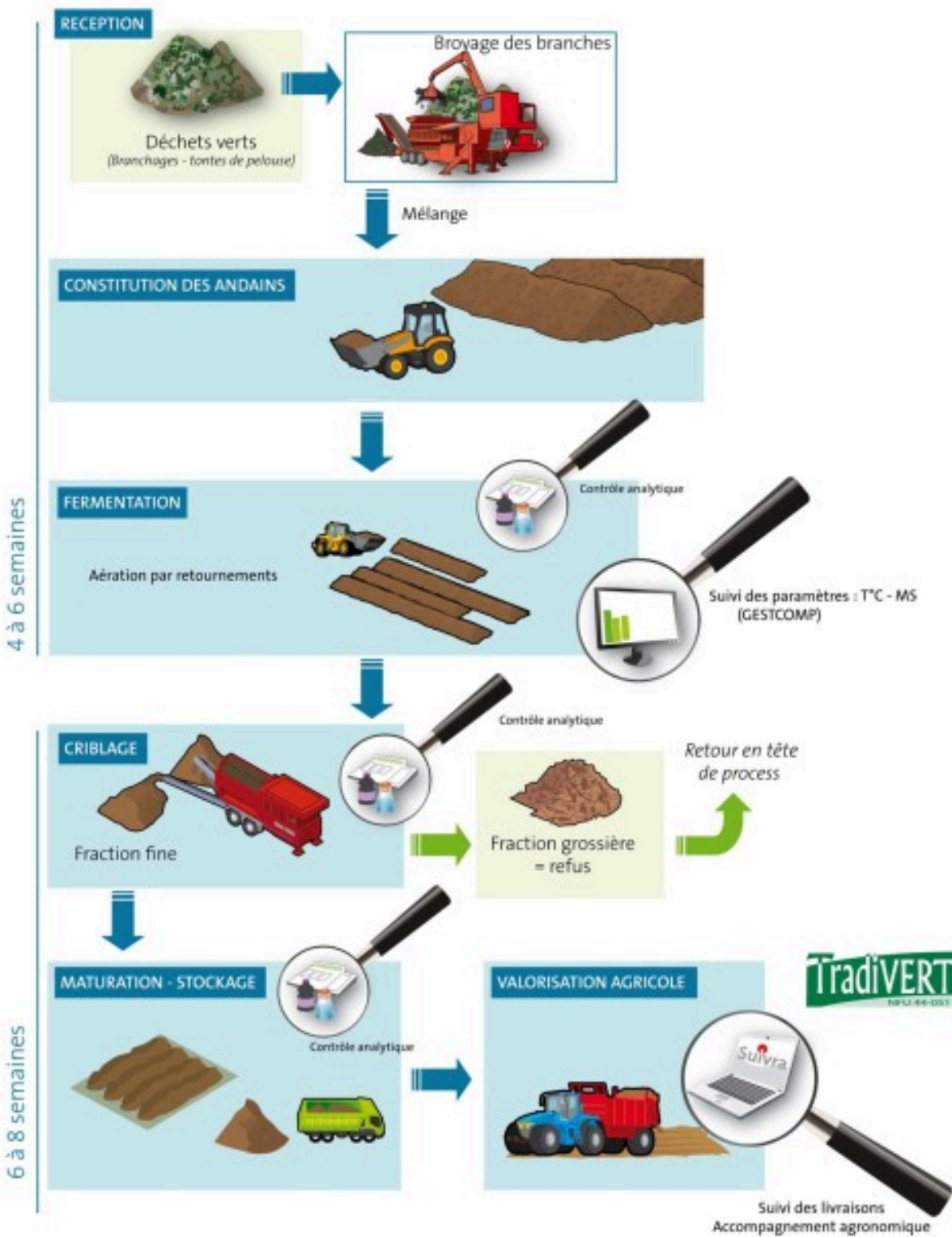
Les activités développées à Saint-Léon

Le site de "Lauragais compost", d'une superficie d'1,2 hectare, a pour vocation :

- le traitement par compostage des matières végétales et la production d'amendements organiques,
- le regroupement, la préparation et le transit de bois pour la production de bois de chauffage (cas du bois non traité) ou pour le recyclage vers les filières spécialisées (cas du bois traité),
- le regroupement et la valorisation agricole de cendres de chaufferie biomasse.

Le compostage est un procédé biologique entièrement naturel qui consiste en une dégradation contrôlée des matières fermentescibles en présence d'eau et d'oxygène. Le synoptique ci-dessous présente les différentes étapes de la production de compost.







Le compost produit est analysé sur les paramètres agronomiques et les éléments indésirables (polluants, plastiques...). Le produit conforme à la norme NFU 44051 est ensuite commercialisé en agriculture sous la marque Tradivert. Il est également utilisable en agriculture biologique (Règlement CEE n° 834/2007 et 889/2008), en jardinage et maraîchage.



Entretien le stock de matière organique du sol permet de maintenir sa fertilité et donc de mieux subvenir aux besoins de la culture. Les apports réguliers de compost ont un effet positif sur la structure du sol (meilleure rétention d'eau, limite l'érosion), ils favorisent les échanges d'éléments nutritifs entre le sol et la plante ainsi que la vie microbologique du sol.

Plus globalement, le compostage offre une solution de valorisation durable des végétaux tout en répondant à un besoin agricole. Il participe à l'économie circulaire.

Pour en savoir plus sur les fertilisants produits par SEDE : <http://www.sede-fertilisants.fr/>

Pour en savoir plus sur le retour à la terre et l'économie circulaire : <http://www.retouralaterre.org/le-retour-au-sol/>

200 000 euros d'investissements prévus sur le site

Le site racheté dispose de deux petits bassins d'une capacité totale de 240 m³ ne permettant pas de retenir la totalité des eaux de ruissellement du site. De plus, le site n'est pas équipé d'un dispositif de prévention et de lutte contre l'incendie.

C'est pourquoi, en accord avec les administrations et la mairie de St Léon, des travaux conséquents d'amélioration seront engagés au premier semestre 2017 pour collecter et stocker l'intégralité des eaux de ruissellement et ainsi éviter tout rejet au milieu naturel. L'eau sera réutilisée pour l'humidification des matières à composter et pour la lutte incendie. Le projet a d'ailleurs fait l'objet de nombreux échanges avec les services du SDIS 31 et une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Décembre 2015	Rachat du site TRANS VERT par SEDE
1 ^{er} janvier 2016	Démarrage de l'exploitation de la plateforme : acceptation de déchets verts et compostage
1 ^{er} semestre 2016	Nettoyage du site : <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation des matériaux laissés sur site (gravillons, paillage), - Evacuation des déchets divers accumulés, broyage et compostage des végétaux en stock, - Curage des sédiments accumulés dans le bassin incendie, - Remise en état du chalet d'accueil.
2 ^{ème} semestre 2016	Commercialisation des premiers lots de compost produits par SEDE sur le site : vente auprès des agriculteurs locaux. Etudes préalables aux travaux d'amélioration du site : <ul style="list-style-type: none"> - Dimensionnement du bassin de collecte des eaux de ruissellement (modélisation hydrologiques en fonction des données météorologiques) - Dimensionnement du volume de la réserve incendie en concertation avec les pompiers, - Réalisation du relevé topographique et du bornage du terrain, - Etude du sol et de la hauteur de la nappe phréatique, - Elaboration du cahier des charges, consultation des entreprises et analyse des devis, - Suivi des démarches administratives : déclaration de travaux, dossier de demande d'aide auprès de l'agence de l'eau.
1 ^{er} semestre 2017	Réalisation des travaux d'amélioration : <ul style="list-style-type: none"> - Construction du bassin de collecte des eaux et de la réserve incendie (capacité 1500 m³), - Mise en place d'un réseau de tuyaux, pompes et asperseurs pour la réutilisation de l'eau dans le process de compostage et la lutte contre les incendies, - Installation d'un espace de vie pour l'agent de site (bungalow avec vestiaire, sanitaires...), - Réfection du pont bascule et mise en conformité du portail coulissant à l'entrée du site.



Communication

Une fois les travaux achevés, SEDE sera ravi d'accueillir les administrés de la commune afin de faire découvrir les installations et le fonctionnement du site. A terme, la vente du compost produit aux particuliers, passionnés de jardinage est également envisagée.

Responsable du site : Benoît Gay (06.16.39.78.70)



SEDE



Ouverture au public prévue 2^{ème} semestre 2017



Nous vous communiquerons la date définitive dès qu'elle nous sera connue